

ATTENTION !
A partir du 1^{er} juillet, la taxe de luxe ne jouera plus sur un certain nombre d'objets au-dessous d'un prix déterminé.
VOIR PAGE 2

* 28 JUIN 1919 — 29 JUIN 1920 : UN AN D'INFRACTIONS AU TRAITÉ DE VERSAILLES *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.487.

Pierre Lafitte, fondateur.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, Suisse et Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
étranger : 30 cent. (voir prez des abonnements, dernière page.)

* Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

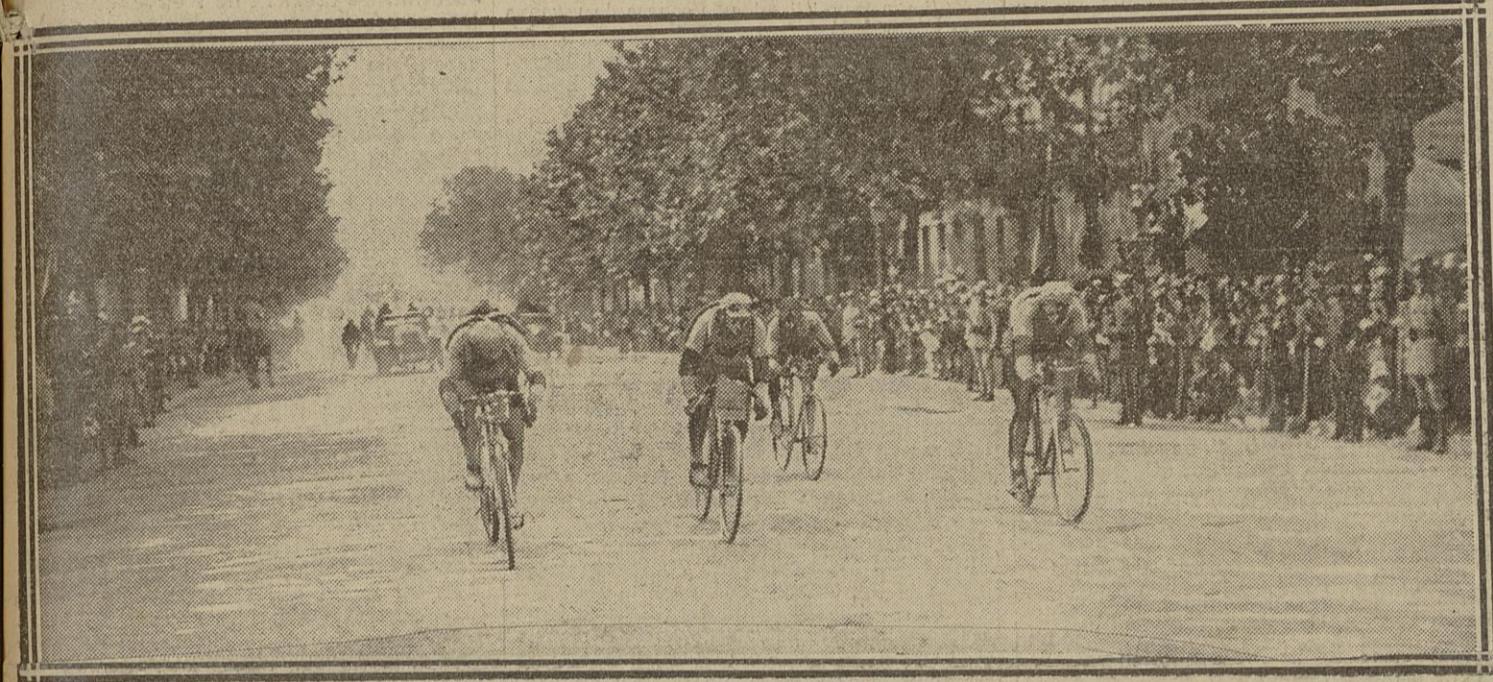
MARDI
29
JUIN
1920

Il faut être tel que l'on n'a jamais à rougir devant soi-même.
Balthasar GRACIAN.

LA PREMIÈRE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE



LE VAINQUEUR. — TRAVERSÉE DE MONTDIDIER EN RUINES. — TOILETTE D'UN ISOLE



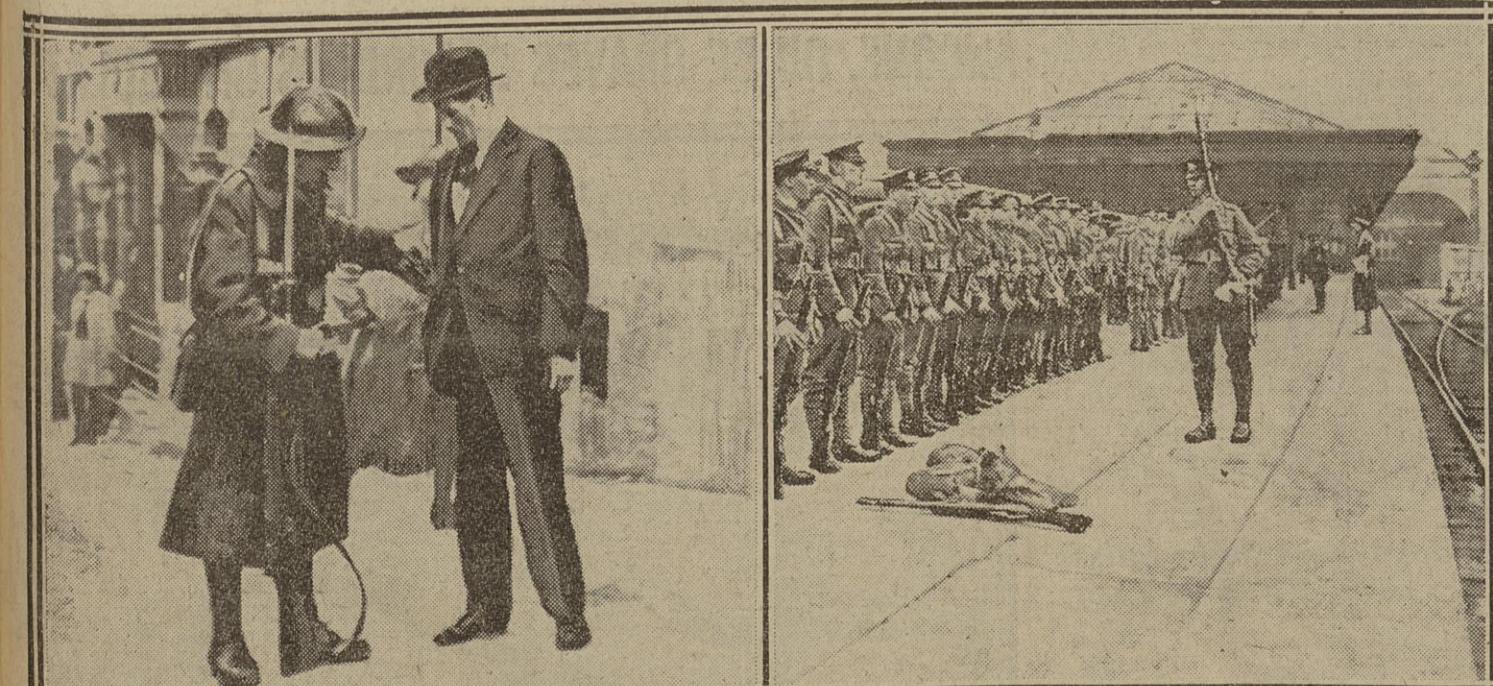
L'ARRIVÉE AU HAVRE : MOTTIAT GAGNE A L'EMBALLAGE

La première étape du Tour de France (Paris-Le Havre) a été favorable aux Belges, qui ont réussi à prendre les trois premières places. Le vainqueur, Motteat, a couvert les 383 kilomètres du parcours en 14 h. 50, soit à une vitesse de plus de 26 kilomètres à l'heure. Le premier Français classé est Goethals, à qui Rossius et Thys ont ravi, à l'emballage, la deuxième et la troisième place. (Photos Excelsior.)

APRÈS LES TROUBLES DE LONDONDERRY



UNE DES BARRICADES ÉLEVÉES DANS LES RUES PAR LES ORANGISTES



ON EST FOUILÉ AVANT D'ENTRER EN VILLE. — ARRIVÉE DE TROUPES ANGLAISES
Biens que l'arrivée des troupes ait mis fin au régime de terrorisme, certains quartiers de la ville n'en sont pas moins dangereux, surtout dans la partie basse. L'heure du couvre-feu doit être plus strictement observée que jamais. Les rues sont absolument désertes le soir. La situation alimentaire est désespérée.

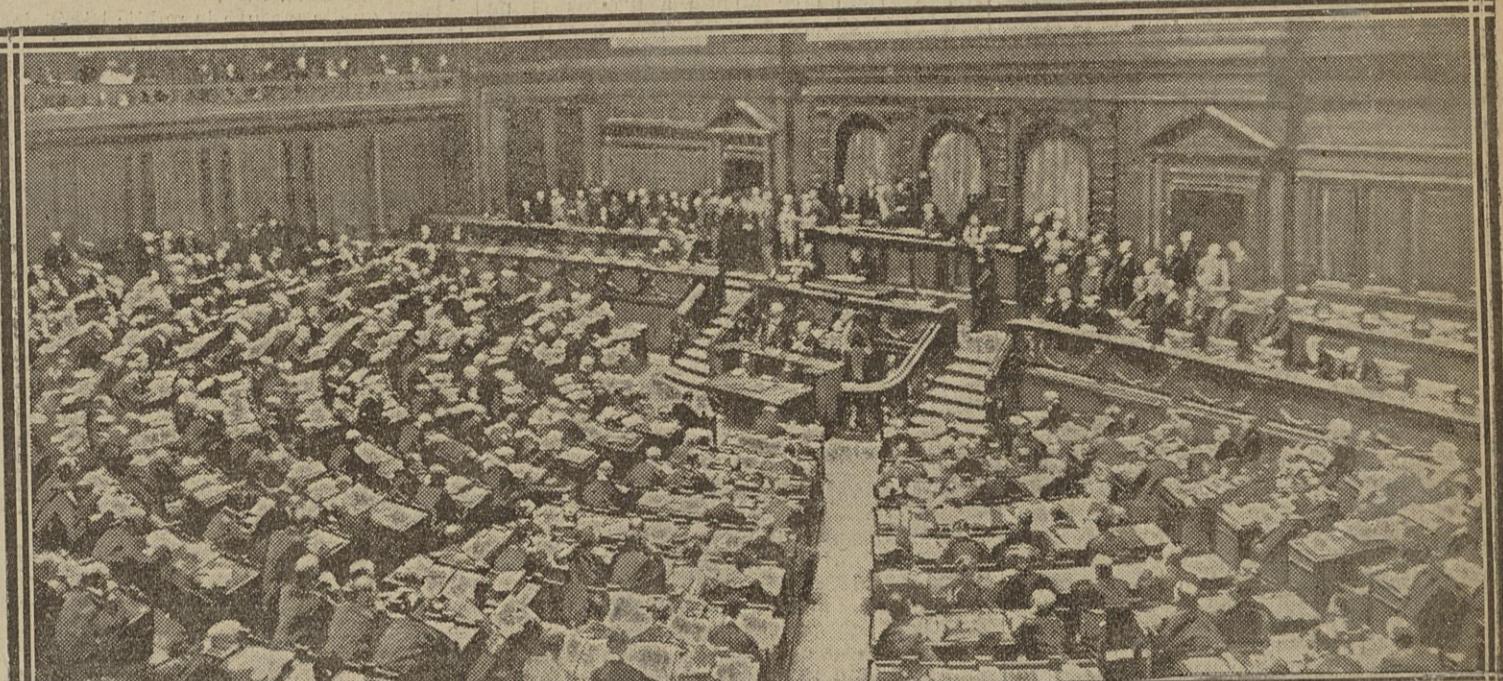
LA RÉOUVERTURE DU REICHSTAG ALLEMAND



M. LOEBES

M^{me} AGNÈS (1), ZETKIN (2) ET WURM (3)

M. HUGO STINNE



LA SALLE DU REICHSTAG, PENDANT LA SÉANCE D'OUVERTURE

Le nouveau chancelier, M. Fehrenbach, n'avait pas encore réussi à constituer son cabinet au moment où le Reichstag effectuait sa réouverture, samedi dernier. De gauche à droite, en haut : M. Löbe, le nouveau président; trois « députés », M^{me} Agnès (1), socialiste indépendante; M^{me} Zetkin (2), communiste, et M^{me} Wurm (3), socialiste indépendante; M. Hugo Stinnes, chef du parti populaire.

HOMMAGE AUX FAMILLES NOMBREUSES DU NORD



M. J.-L. BRETON (X), MINISTRE DE L'HYGIÈNE, VISITE LE DISPENSNAIRE D'ARMENTIÈRES



LE MINISTRE DISTRIBUE DES RÉCOMPENSES. — M. RIBOT ÉCOUTE UN COMPLIMENT
Au cours de sa visite aux œuvres sociales du Nord, M. J.-L. Breton s'est rendu tout d'abord au dispensaire d'Armentières. Après avoir décerné des récompenses à l'Œuvre des jardins ouvriers de Fives-Lille, le ministre a inauguré, avec M. Ribot, la 1.000^e maison ouvrière construite dans l'arrondissement.

UNE ANNÉE D'INFRACTIONS AU TRAITÉ DE VERSAILLES

QUE DE NOTES ET DE SOMMATIONS IL A FALLU, EN DOUZE MOIS, ENVOYER À L'ALLEMAGNE !

Après la dissolution du Conseil suprême, les chefs des gouvernements alliés ont dû se réunir périodiquement et à des dates de plus en plus rapprochées pour aviser aux moyens d'obliger le gouvernement du "Reich" à respecter sa signature.

Puisqu'il y a eu, hier, un an que le traité de paix a été signé à Versailles, il est utile de retracer à grands traits cette histoire de douze mois et de montrer les accrocs que l'Allemagne a déjoué apportés à ses engagements. Dès le premier jour, elle avait déclaré que le traité était inexécutable, ce que M. Fehrenbach, aujourd'hui président du Conseil, affirmait avec une véhémence particulière. Pour mieux démontrer cette thèse, l'Allemagne s'est empressée de ne pas remplir ses engagements ou ne les a remplis qu'en une manière imparfaite, avec mauvaise grâce, quand ce n'était pas avec mauvaise foi.

Dès les premiers jours de juillet, la ratification était votée à Weimar. Mais, peu après, l'Assemblée adoptait une Constitution qui violait ouvertement les stipulations de Versailles en ouvrant la porte à la réunion de l'Autriche à l'empire. Il fallut, en septembre, une sommation des Alliés pour que l'Allemagne annulât, dans sa Constitution, l'article 61.

En octobre, l'armée von der Goltz, avec la complicité du gouvernement de Berlin, veut s'emparer des provinces baltes. Une note de l'Entente, qui est presque un ultimatum, doit exiger l'évacuation du Baltique sous peine de mesures graves.

Le 1^{er} novembre, nouvelle note pour mettre l'Allemagne en demeure de se conformer aux conditions de l'armistice de l'année précédente. Le 15 novembre, encore une note. Puis, le 26, c'est von Simson, chef de la délégation allemande, qui de Paris avec éclat en prétextant la question des prisonniers.

La paix entre en vigueur

En décembre, l'Entente doit encore sommer l'Allemagne d'exécuter le traité et une longue discussion s'engage. Le 10 janvier 1920, après de longs retards, entretenus par l'Allemagne elle-même, la paix entre enfin en vigueur. Ce n'est que le commencement d'une série de difficultés. Une violente campagne est organisée par la presse allemande pour refuser de livrer à l'Entente les Allemands coupables de crimes commis pendant la guerre et l'occupation. Cette campagne porte ses fruits. Von Lersner, à Paris, refuse de recevoir la liste des accusés et rentre à Berlin. En fin de compte, Guillaume II reste en Hollande, les coupables en Allemagne, et un chapitre du traité, celui des sanctions, en souffrance.

Cependant, le Conseil suprême s'est dissous, et il est remplacé par la Conférence des ambassadeurs, mais ces deux groupes, qui devront, désormais, se réunir périodiquement et à des dates de plus en plus rapprochées pour aviser aux moyens d'obliger l'Allemagne à respecter sa signature.

Les conférences

En février, conférences de Londres. On s'y occupe de l'attitude du gouvernement d'empire. En mars, survient le coup d'Etat de Kapp et de Lüttwitz qui entraîne de nouvelles complications. La reichswehr pénètre dans la région démilitarisée de la Ruhr sous prétexte d'y détruire l'ordre. La violation du traité est flagrante. Pour obliger les troupes allemandes à évacuer la zone neutre, la France doit occuper Darmstadt et Francfort.

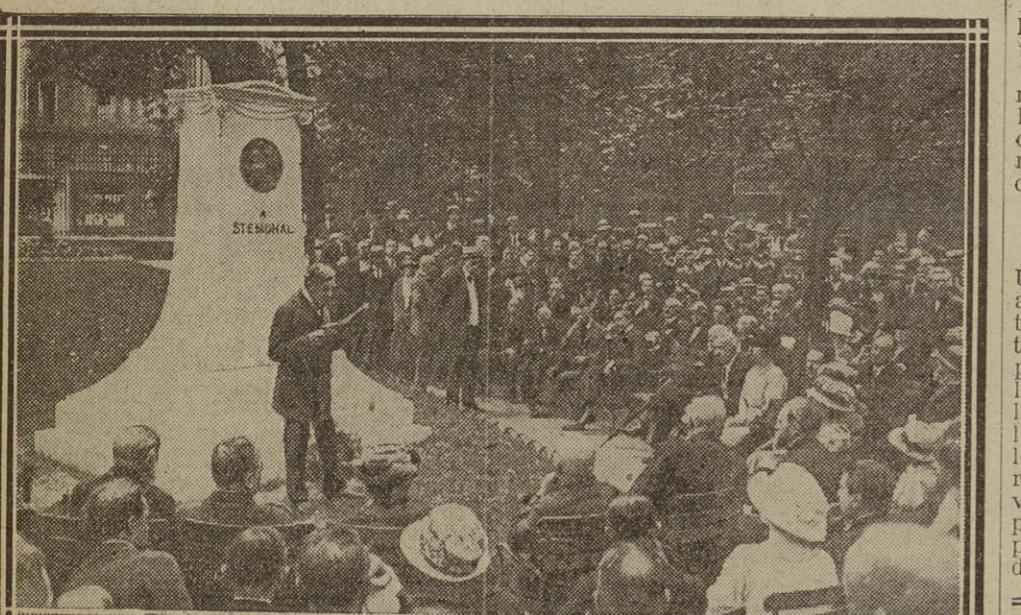
Cependant, le temps passe et les délais prescrits s'écoulent sans que le désarmement de l'Allemagne, la livraison et la destruction du matériel de guerre, la dissolution des formations illégales ou trop nombreuses aient eu lieu.

En avril, à San-Remo, l'Allemagne est sommée de désarmer. Elle ne se tient pas pour battue. Trois mois de plus lui avaient été accordés pour réduire la reichswehr à 100 000 hommes. Le terme étant fixé au 10 juillet, elle demande à garder 200 000 soldats. Aux conférences de Hythe et de Boulogne, les Alliés décident de ne rien lui céder.

Ces questions militaires sont essentielles. Elles forment une des bases du traité. Mais ce ne sont pas les seules où l'Allemagne ait montré sa mauvaise volonté. Il y a aussi les questions financières, celle des réparations, avec toutes les autres. Là non plus l'Allemagne n'a pas tenu ses engagements. Elle n'a rien fait pour acquitter la première tranche de 20 m³ de marks or. Elle n'a pas même émis les "bons" qui devaient représenter ces 20 milliards. Les frais des armées d'occupation, qui cou-

LA CAMPAGNE DELION
POUR LA MER...
LA VILLE...
COIFFE JEUNE

L'INAUGURATION DU MONUMENT DE STENDHAL



LE DISCOURS DE M. PAUL BOURGET

L'inauguration du buste de Stendhal s'est déroulée, hier matin, au jardin du Luxembourg, en présence d'un grand nombre de personnalités des lettres et des arts. Des discours ont été prononcés par MM. Champion, président du groupe stendhalien, et Paul Bourget. On sait que le médaillon apposé sur le monument est l'œuvre de Rodin.

ATTENTION !

Le 1^{er} juillet la taxe de luxe de 10 % qui grevait certains objets d'un prix déterminé — et dont nous avons donné la liste hier — va les grever seulement à partir d'un prix sensiblement supérieur. C'est ainsi qu'un complet qui supportait la taxe à partir de 250 francs ne la supportera plus qu'à partir de 500 francs.

Dans ces conditions allez chez les commerçants pour y acquérir les fournitures dont vous avez besoin. Rendez-vous compte de trois choses : 1^o si ces fournitures sont aujourd'hui frappées par la taxe ancienne ; 2^o si elles ne le seront plus le 1^{er} juillet du fait des dispositions nouvelles ; 3^o si la taxe est comprise dans le prix affiché actuellement. Dans la triple affirmative, partez sans rien acheter, revenez le 1^{er} juillet et, si les prix sont les mêmes qu'aujourd'hui, exigez une diminution de 10 pour 100. Exemple : un complet est vendu aujourd'hui 450 ou 550 francs taxe comprise. Le 1^{er} juillet vous devrez l'obtenir pour 450 francs moins 45 francs, soit 405 francs, ou pour 550 francs moins 55 francs, soit 495 francs.

C'est mathématique et c'est votre droit

La taxe de luxe bat légèrement en retraite. Ses prix limites sont reculés pour un certain nombre d'objets, dont *Excelsior* a publié la liste, hier.

Dans quelle mesure le public bénéficiera-t-il de cette rétrogradation ?

Nous avons interrogé un certain nombre de commerçants parisiens.

— Les pianos il est vrai, ne paieront plus la taxe au-dessus de 3.000 francs... Mais il n'y a pas de piano neuf de ce prix-là, nous répond un facteur, voisin des boulevards.

Un bon piano d'occasion vaut de 2 à 3.000 francs, il n'y aura donc que les pianos d'occasion d'exonération. Je ne vois pas bien ce qu'y gagneront les fabricants de pianos et leur clientèle.

— Disons, à la louange du vieux faubourg Saint-Antoine, que la plupart des commerçants que nous avons consultés nous ont donné la même assurance. Partout où la taxe ne sera plus payée au fisc, le public ne la paiera plus au commerçant.

C'est surtout dans les costumes d'homme et de femme, de fillette et de garçonnet que la taxe de luxe va libérer des prix limites, dans la proportion du simple au double, et parfois au triple.

Nous avons visité, en qualité de client, la plupart des grands magasins de la capitale et posé cette question uniforme :

— Les objets qui ne seront plus taxés à partir du 1^{er} juillet baisseront-ils de prix dans la proportion où ils sont libérés de la taxe de luxe ?

Les réponses furent d'une égale prudence... et d'une diversité qui attestait chez certains quelque flottement. Il est évident que la mesure a surpris — agréablement, d'ailleurs — mais que l'on n'a pas partout encore fait le nécessaire pour y répondre par des rectifications de prix marqués.

Chez Roddy, à Old England, aux Trois Quartiers, à la Grande Maison de Blanc, chez Delion et dans de nombreux autres magasins des boulevards, les prix marqués seraient défaillés dès l'instant qu'ils ne seraient plus exigés par le fisc.

Toutefois, dans quelques établissements, où la comptabilité est assez compliquée et le personnel nombreux, on a allégé la difficulté de rectifier, du jour au lendemain, les prix marqués pour les séries d'articles libérés de la taxe de luxe dans les différents rayons.

Mais nous aimons à croire que cette difficulté, d'ordre matériel et technique, n'interfère point les commerçants honnables à prélever indûment 10/0 sur leur clientèle.

LEOPOLD BLOND.

M. MILLERAND PRONONCE UN DISCOURS A LA SÉANCE SOLENNELLE DE LA CHAMBRE INTERNATIONALE DE COMMERCE

Hier après-midi, à la Sorbonne, le congrès de la Chambre internationale de commerce tenait sa séance solennelle sous la présidence de M. Clémentel. Dans l'assistance, on remarqua M. Millerand, président du Conseil ; MM. Ogier, ministre des Régions libérées, et Reibel, sous-secrétaire à la Chambre à la présidence du Conseil.

M. Clémentel a ouvert la séance par un discours exposant la situation économique des cinq pays participant au congrès. Puis on entendit : pour la Belgique, M. le baron Janssen ; pour la Grande-Bretagne, sir Arthur Sherley-Bann ; pour l'Italie, M. Rodolfo Ricci, sénateur ; pour les Etats-Unis, M. Booth, et pour la France, M. Eugène Schneider.

Ensuite, M. Millerand a prononcé un discours dans lequel, après avoir fait allusion à la situation d'Europe, il a dit que d'autres adhérents, d'autres alliés, des neutres, viendraient se joindre aux congressistes qui, un jour même, admettront ceux qui nous ont combattus.

La reprise des relations avec le Saint-Siège

La commission des affaires étrangères de la Chambre entendra, cet après-midi, M. Colrat sur l'état des négociations engagées entre le gouvernement et le Vatican, au sujet du rétablissement de notre ambassade près le Saint-Siège.

M. Noblaire, rapporteur de la commission des finances, pourra, croyons-nous, donner lecture de son rapport sur le projet de crédits, mercredi ou jeudi. Il est donc de plus en plus probable que la Chambre sera appelée à statuer sur cette question avant de partir en vacances.

L'ALLEMAGNE NOUS RESTITUE LES VIEUX CANONS DE 1870

On nous communique la note suivante : Conformément à l'article 145 du traité de Versailles, qui prescrit la restitution des trophées des deux dernières guerres, le gouvernement allemand a remis au haut commissariat de la République à Strasbourg trente-six vieux canons que les troupes allemandes opposent une résistance désespérée aux attaques très violentes de la cavalerie bolchevique. Cependant, on n'exclut pas que ce nouvel appel sous les drapeaux puisse être motivé aussi par les difficultés de la situation intérieure.

M. Gallardo-Marno, juge d'instruction, a entendu, hier, M. Maurice Gisch, 12 avenue de la Malte, à Pierrefitte, appartenir aux Halles, dont l'employé, M. Léon Marin, mis en liberté provisoire sous caution, samedi soir, a inculpé de tentative de spéculuation illicite pour avoir télégraphié à un expéditeur de province :

— Cessez tous envois. Débâcle sur les poissons.

M. Gillet a déclaré qu'ayant reçu des envois de pois trop avancés et jaunissants, il avait fait envoyer la dépêche afin d'arrêter les expéditions de ce genre.

Il a été néanmoins inculpé, lui aussi.

**ANISETTE
MARIE BRIZARD
CURACAO, CHERRY-BRANDY**

LA VIE POLITIQUE

LA DISCUSSION DU BUDGET A LA CHAMBRE

Les chapitres des postes, télégraphes et téléphones et ceux du ravitaillement ont été adoptés.

Des crédits sont prévus pour l'édition d'un annuaire téléphonique qui servira pour les années 1920-1921.

Un douzième provisoire est voté pour les dépenses du mois de juillet 1920.

La Chambre a continué, hier, l'examen du budget.

De nombreuses observations ont été présentées au cours de la discussion des chapitres des postes et télégraphes. M. Paul Gay a notamment demandé que, dans la construction des hôtels des postes, on se préoccupât pas seulement du côté utilitaire.

— On pourrait faire mieux que les horreurs dont nous nous gratifions comme monuments publics, a-t-il dit. La beauté des villes est un luxe qui fait partie de l'éducation du peuple.

M. Duval-Arnould a réclamé, pour « les malheureux abonnés du téléphone », une liste d'abonnés à jour à défaut d'un annuaire. M. Pierre Robert a indiqué à ce sujet que des crédits étaient prévus pour l'édition d'un annuaire qui servira les années 1920-1921, et qu'à la publicité sera utilisée pour couvrir une partie des frais.

M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., fit d'ailleurs connaître qu'il y aura aussi, d'ici peu, une publicité dans les bureaux de postes et sur les cartes de timbres.

— Pourquoi faire mieux que les horreurs dont nous nous gratifions comme monuments publics, a-t-il dit.

— Le photographe d'*Excelsior*, M. Boucheron, assis auprès de moi, évoqua la salle d'un regard indulgent et laissa tomber ces paroles pleines de maturité.

— Photographes... Reporters... Ces gens-là gagnent leur vie comme ils peuvent.

Avant l'arrivée du commissaire-président, la salle est complètement envahie. Des brouillards essaient de trouver des chaises, jouent des coups et vont donner un dernier coup d'œil aux parures encloses encore dans les vitrines. Avec des visages pleins de convoitise, elles demandent à greffer :

— Laissez-moi voir... un petit peu... oh rien qu'un petit peu le collier de brillants.

Indifférente au brouhaha, une étrangère à chapeau bleu de ciel sur frissons d'or, parures de perles et d'émeraudes, triées avec flegme, déambule dans les vitrines. Avec des visages de convioitise, elles demandent à greffer :

— Laissez-moi voir... un petit peu... oh rien qu'un petit peu le collier de brillants.

Indifférente au brouhaha, une étrangère à chapeau bleu de ciel sur frissons d'or, parures de perles et d'émeraudes, triées avec flegme, déambule dans les vitrines. Avec des visages de convioitise, elles demandent à greffer :

— Laissez-moi voir... un petit peu... oh rien qu'un petit peu le collier de brillants.

— Pourquoi cela, dit-il. Les familles nombrées déclarent un droit : elles ne mendient pas un secours !

M. Isaac, ministre du Commerce, émit l'avoir qu'il était difficile de considérer comme une famille nombreuse une famille de trois enfants. En ce qui concerne l'inscription du mot « secours », elle est, a-t-il dit, le fait d'une imprudence et ne figure pas sur les nouveaux tickets.

Le ministre annonça, plus loin, le prochain retour à la complète liberté du commerce, le blé devant demeurer le seul article de grande consommation dont le gouvernement sera le seul régulateur. Comme faut parmi celles appeler à bénéficier du pain à prix réduit, M. Isaac fut convaincu que le crédit mensuel de 30 millions alloué avait été dépassé et qu'il était impossible d'aller plus loin. Il estime, d'ailleurs, qu'une famille ne devient écrancière qu'à partir du quatrième enfant.

Les chapitres furent ensuite votés.

— C'est matin, budget des colonies.

A l'ouverture, la Chambre avait voté sans débat — par 514 voix contre 63 — le projet de douzième provisoire applicable respectivement les mois de 18,300, 10,100, 28,100, 97,200 et 58,600 francs. Mais on ne commence vraiment à se passionner que pour la vente de dame fl. 3,900, le bracelet fl. 1,400 ; le sac de dame fl. 3,900, le bracelet fl. 1,400 ; le sac à main fl. 1,400 ; le sac à main fl. 1,400, atteignant péniblement 800 francs.

Un sac de dame, platine et brillants, commandant l'ensemble des grandes échéances. On adjuge 39,000 francs, alors qu'en demandait 42,000. Cinq pendulaires obtiennent respectivement les prix de 18,300, 10,100, 28,100, 97,200 et 58,600 francs. Mais on ne commence vraiment à se passionner que pour la vente de dame fl. 3,900, le bracelet fl. 1,400, atteignant péniblement 800 francs.

Un sac de dame, platine et brillants, commandant l'ensemble des grandes échéances. On adjuge 39,000 francs, alors qu'en demandait 42,000. Cinq pendulaires obtiennent respectivement les prix de 18,300, 10,100, 28,100, 97,200 et 58,600 francs. Mais on ne commence vraiment à se passionner que pour la vente de dame fl. 3,900, le bracelet fl. 1,400, atteignant péniblement 800 francs.

Un sac de dame, platine et brillants, commandant l'ensemble des grandes échéances. On adjuge 39,000 francs, alors qu'en demandait 42,000. Cinq pendulaires obtiennent respectivement

COURSES

Aujourd'hui, à 2 h, courses à Maisons-Laffitte

PROPRIÉTAIRES CHEVAUX AGE Poids Montes probables

PRIX DE HUEZ					
A vendre	— 4.000 francs.	— DIST.	1.700 mètres env.		
Andre Gauthard	Licorne	4 61 1/2	Non part.	G. Martin	
Jean Cerd...	Chevron	4 61 1/2	Non part.	M. Bertal	
Air. Letellier	Riche	4 60	Non part.	F. O'Neill	
G. Belleville	Le Roi d'Amour	4 60	Non part.		
P. Laroche	Corbulon	4 59	Non part.		
Hervé Lambert	Amulus	4 59	Non part.		
Poisson d'Avril V.	A. Barbé	4 58 1/2	Non part.	R. Ferré	
Louis Chapon	Tio	4 58 1/2	Non part.		
J. Dagonet	Pinson	4 58 1/2	Non part.		
B. Delanoë	Tar	4 58 1/2	Non part.		
J. Hermann	Crédule	4 58 1/2	Non part.		
E. de Rothschild	Miss Hélène Mousse	4 58 1/2	Non part.		
Jules Heitz...	Flashlight	4 58 1/2	Non part.		
Rouaud	Le Jumelles	4 58 1/2	Non part.		
de Persigny	Néfugol	4 58 1/2	Non part.		
E. Eknayen	Rouge Bouillon	4 58 1/2	Non part.	E. Flockhart	
Zéphyrin Vian...	Summer Hill	4 58 1/2	Non part.		
Elie Lazier	Wynn	4 58 1/2	Non part.		
Y. Dubarry	Aigleville	4 58 1/2	Non part.	J. Jennings	
V. Semaine	Destyning	4 58 1/2	Non part.		
Zéphyrin Vian...	Idole	4 58 1/2	Non part.		
F. Boulay	Sandown Park	4 58 1/2	Non part.		
Jean Jacques	Allpress	4 58 1/2	Non part.		
Louis Lavielle	Roostigot	4 58 1/2	Non part.		
Henri Poinsot	Colombette	4 58 1/2	Non part.	J. Lamoure	

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

DEVANT LE REICHSTAG

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DU CHANCELIER FEHRENBACH

"L'Allemagne ne peut faire autre chose que de s'efforcer d'exécuter les engagements pris autant que cela lui est possible."

"Une nouvelle réduction de la reichswehr entraînerait des difficultés insurmontables."

La déclaration ministérielle, dont on trouvera ci-dessous dans les larges extraits, semble avoir été conçue dans la tenue qu'instabilité de sa position politique imposait au chancelier M. Fehrenbach à réclamer le bénéfice de la "concession nationale". L'obtiendra-t-il ? Ses paroles n'ont pas été mal accueillies.

De ce long exposé, nous ne retiendrons pour aujourd'hui que deux précisions essentielles. Le gouvernement allemand va consentir à exécuter le traité dans la limite du possible, mais déclare explicitement que la réduction des effectifs est impossible sans être accompagnée de l'heure actuelle. C'est sans aucun doute le point de vue que M. Gessell voudra défendre à Spa. Il est en contradiction formelle avec les décisions prises à Boulogne sur le désarmement. — A. L.

BERLIN, 28 juin. — Le chancelier Fehrenbach a donné lecture, aujourd'hui, devant le Reichstag, de la déclaration gouvernementale. Après avoir indiqué que le programme était l'œuvre du cabinet tout entier, le chancelier a tout de suite abordé la question extérieure.

La Conférence de Spa, a-t-il dit, est immuable. Elle me fournit l'occasion de dire un mot de notre politique extérieure. Nos rapports avec l'étranger sont subordonnés au traité de Versailles, que nous avons signé, il y a juste un an, et qui plane sur notre patrie comme une sombre nuée d'orage. Les charges qui imposent au peuple allemand sont extrêmement lourdes et on ne se rend qu'à peine compte de tout leur poids.

... En particulier, l'Allemagne doit, honnêtement et sans arrière-pensée, remplir son engagement de réduire l'armée à l'intérieur et pour le maintien de l'ordre à l'intérieur et pour la police de ses frontières. Elle doit aussi se conformer aux autres mesures de désarmement et à l'œuvre de réparation, et cela également et sans arrière-pensée. A cet égard, la composition politique du gouvernement n'a influencé en rien son attitude.

Libre aux gens allemands, et qui veulent devenir allemands, de dénier systématiquement l'œuvre accomplie par l'Allemagne pour l'exécution du traité de Versailles. Ce sera le devoir du nouveau gouvernement d'exposer, avec preuves à l'appui, ce que nous avons déjà fait, cédé et fourni. Je laisse du côté la stricte énumération. Nous avons fait beaucoup plus que tout autre peuple n'a jamais fait à l'égard des adversaires victorieux, quoi que notre vainqueur soit.

Si néanmoins toutes les conditions du traité que nous donne l'heure, nous devons faire tout pour développer l'exportation du charbon et de la potasse.

M. Fehrenbach termine en disant que "c'est la loyale et sincère volonté du gouvernement de gouverner non pas contre les ouvriers, mais avec eux".

Le nouveau ministre du Travail

BERLIN, 28 juin. — On annonce que le théologien, membre du centre, M. H. Braun, dont il était question pour le ministère du Travail, a été nommé à ce poste.

Mais on ne doit pas nous demander l'impos-

PRIX FILLE-DE-L'AIR

— Distance : 800 mètres (L.D.)

E. Veit-Picard... Ramonda

I.-D. Cohn... Gink Scout

Michel Lazard... Bourgogne Nature

de Rothschild... Pommier

E. de Rothschild... Wetterley

Amphabets... Pindare

Heurt Letellier... Camille Blanc

E. de Rothschild... Marguerite

J. Hennessy... Louis Maupoulz

John Maupoulz... Louis Bousacq

Louis Gouinot... Louis Gouinot

Alfredo... L'Ascalonite

John Lietz... Wallace Davis

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Espagne se rendront, la semaine prochaine, en Angleterre pour assister aux régates de Cowes.

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Ex. l'ambassadeur d'Angleterre et la comtesse de Derby donneront une garden party à la fin de la semaine.

CERCLES

— Viennent d'être admis membres permanents au Polo de Bagatelle :

Le comte de Charnières, présenté par le comte J. Pasfré et le comte de Luppé; le comte Jacques de Rohan-Chabot, présenté par le due Decezeas et le comte de Gramont; M. John R. Carter, présenté par M. H. Harjes et le baron R. de Rothschild; M. Juan J. de Beistegui, présenté par M. de Yturbe et M. J. Jaubert.

FIANÇAUX

— On annonce les fiançailles de Mme Madeline Gélyot, fille de M. Adrien Gélyot et de Mme, née Le Conte, avec M. Jacques Le Gris, fils de M. Le Gris, commissaire général de la marine, et de Mme, née Chavériat, décédée.

MARIAGES

— Les mariages de Miles Fernande et Renée Grison avec MM. Jean-Paul Lamare et Pierre Mounier ont été célébrés, le mardi 22 juin, dans la plus stricte intimité. Il n'a pas été envoyé de faire part.

— On annonce le prochain mariage de Mme Antoinette de Vibray, fille du général vicomte de Vibray et de la vicomtesse, née Lauriston, avec M. Clifford Baden, ingénieur.

DEUILS

— Nous apprenons la mort du baron de Warengien, ancien magistrat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, décédé presque subitement à Douai, le 25 juin, muni des sacrements de l'église, âgé de soixante-neuf ans. Le baron de Warengien avait été cité à l'ordre du travail et proposait pour la Légion d'honneur en raison de sa belle conduite devant l'ennemi pendant l'occupation allemande de Douai, où la baronne de Warengien, née Delélis, était présidente de la Société de secours aux blessés. Les funérailles auront lieu à Douai, le mercredi 30 juin. Le présent avis tient lieu de faire part.

— On annonce la mort rapide de M. Paul Brunon, l'honoré et éminent négociant industriel, président du Syndicat du commerce des laines, survenu le 17 juin 1920, en son domicile, à Marseille, 174, rue Consolat, Sa perte laisse d'unanimes regrets.

— De New-York, on annonce la mort de Mrs Henry Wiser Miller, mère de la comtesse Lionel de Montesquieu-Fezenza.

Nous apprenons la mort:

— De M. Jules Schotsmans, conseiller général du Pas-de-Calais, décédé subitement:

Du comte de Vergennes, décédé à l'âge de soixante-six ans.

A L'OASIS (HARRY PILCER'S DANCING)

Retenez vite les tables disponibles pour le Grand Gala, Le Ventre de Paris (à), qui aura lieu jeudi prochain 1^{er} juillet (Elysées 15-82).

BÉNÉDICTINE

La Grande Liqueur Française

Les Petites Annonces d'"Excelsior", sont recueillies à boulevard des Italiens (septième main).

— GOUTTES DES COLONIES DE CHANDRON contre MAUVAISES DIGESTIONS, MAUX D'ESTOMAC, Diarrhée, Dysenterie, Vomissements, Cholérite PUSSANT ANTICÉPTIQUE DE L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN DANS TOUTES LES PHARMACIES VENTE EN GROS & RUE Viviane, Paris.

Maladies de la peau

Etre atteint d'un eczéma, de déman- goides, de papules, de cartres, de rousseurs, de boutons, d'hémorroïdes, etc. Le meilleur traitement consiste à faire une onction chaque jour avec le Baume des Chartreux de Durbon. le résultat est vraiment extraordinaire et prouvé par de nombreuses attestations. On peut se procurer le Baume des Chartreux dans les bonnes pharmacies au prix de 5 f. 50 (impôt compris). J. Berthier, concessionnaire à Grenoble, l'envoie franco poste contre mandat 6,50.

MALADIES DE LA FEMME

Tout es les malades doivent souffrir la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs filles la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, Suies de couches, Pertes blanches, Métritis, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs, Cancer, trouveront la guérison en emploiant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon : 6 fr. 30, plus impôt, 6 fr. 70, total : 7 francs.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizell & Cie, Crumbourne Street, Le Cester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Berg